



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 18 décembre 2013** à 19h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	12/12/2013
Affichage	12/12/2013

Etaient Présents : GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, VALDENNAIRE Catherine.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	20	13

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène.
DUFOUR Maurice pouvoir à PETELET Renée.
JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.

THEME : TARIFS ET
REGLEMENTS 3.

OBJET : ACTUALISATION
DES TARIFS COMMUNAUX
DE DROITS DE PLACE
POUR 2014.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, JIMENEZ Claude, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Didier MARCADET.

La présente délibération vise à actualiser les tarifs communaux concernant les droits de place (foires, marchés, cirques, etc.), occupation du domaine public à but commercial.

Actualisation des tarifs :

La précédente délibération fixant les tarifs municipaux date du 19 décembre 2012.

L'actualisation de ces tarifs est établie sur la base de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la vie du 15/10/2013 soit une augmentation de 0.90 % avec des arrondis aux 5 centimes les plus proches.

Les wc publics ainsi que les bornes des campings cars sont exclus de cette actualisation des prix pour conserver les paiements en espèces.

Concernant l'occupation du domaine public à but commercial il est décidé que :

1. Le balisage est défini par la ville et à sa charge comme chaque année.
2. Tous moyens mobiliers (jardinières, barrières, etc....) nécessaires à la séparation ou à la matérialisation de la surface accordée pour l'occupation du domaine public sera à charge du pétitionnaire.
Celui-ci devra effectuer une demande précise auprès des Services Techniques pour obtenir l'autorisation de cette installation.
3. Pour le secteur soumis à autorisation des Bâtiment de France, la demande devra être obligatoirement validée par eux.

Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver ces nouveaux tarifs tels que définis dans le tableau annexé à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

The image shows the official seal of the Municipality of Briancourt, featuring a central emblem surrounded by the text 'VILLE DE BRIANCOURT'. A handwritten signature in blue ink is written over the seal, and the name 'Gérard FROMM' is printed below it.

TRANSMIS LE 23 DEC. 2013
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2013
NOTIFIÉ LE 31 DEC. 2013

CREATION ET ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE 2014 (1)

	tarifs 2013	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2014 arrondis à 5 cts
CHALET PIZZA / RESTAURATION RAPIDE A EMPORTER				
Du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 : mensuel	126,45 €	1,009000	127,59 €	127,60 €
Du 01/06 au 30/09 : mensuel	189,70 €	1,009000	191,41 €	191,40 €
EXPOSITION VÉHICULES				
Véhicules neufs par jour d'exposition	3,60 €	1,009000	3,63 €	3,65 €
Véhicules occasions à la vente par jour d'exposition	3,60 €	1,009000	3,63 €	3,65 €
Télescope et autre équipement touristique similaire à l'unité par année	187,15 €	1,009000	188,83 €	188,85 €
MARCHÉS HEBDOMADAIRES				
Journaliers : du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 ml/jour	1,65 €	1,009000	1,66 €	1,65 €
Journaliers : du 01/06 au 30/09 ml/jour	3,10 €	1,009000	3,13 €	3,15 €
MARCHÉ ABONNEMENT MENSUEL				
Abonnement mensuel du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 ml/mois	5,60 €	1,009000	5,65 €	5,65 €
Abonnement mensuel du 01/06 au 30/09 ml/mois	11,25 €	1,009000	11,35 €	11,35 €
Acquittement de cette redevance soit : mensuel, trimestriel, ou annuel				
FOIRE SAISONNIÈRE ml/jour	5,00 €	1,009000	5,05 €	5,05 €
FOIRE DU 15 AOUT ml/jour	15,70 €	1,009000	15,84 €	15,85 €
DROITS DE PLACE ASSOCIATIONS par jour par étal	5,00 €	1,009000	5,05 €	5,05 €
BROCANTE professionnelle				
Exposition journalière	415,55 €	1,009000	419,29 €	419,30 €
Caution	313,35 €	1,009000	316,17 €	316,15 €
CIRQUES				
Jusqu'à 100 places par représentation affichage compris	27,65 €	1,009000	27,90 €	27,90 €
De 101 à 200 places par représentation affichage compris	54,35 €	1,009000	54,84 €	54,85 €
De 201 à 1 000 places par représentation affichage compris	162,95 €	1,009000	164,42 €	164,40 €
Plus de 1 000 places par représentation affichage compris	545,25 €	1,009000	550,16 €	550,15 €
Caution à verser par cirque	1 656,55 €	1,009000	1 671,46 €	1 671,45 €

CRÉATION ET ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE 2014 (2)

	tarifs 2013	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2014 arrondis à 5 cts
MANÈGES				
Adolescents - Adultes : par jour d'exploitation	19,75 €	1,009000	19,93 €	19,95 €
Enfants : par jour d'exploitation	9,85 €	1,009000	9,94 €	9,95 €
Fête foraine - Luna Parc : forfait, affichage compris	2 088,95 €	1,009000	2 107,75 €	2 107,75 €
Permanents à l'année : forfait mensuel	142,60 €	1,009000	143,88 €	143,90 €
TERRASSES				
Période juillet et août				
de 0 m ² à 20 m ² le m ² /mois	8,10 €	1,009000	8,17 €	8,15 €
de 20 m ² à 40 m ² le m ² / mois	8,10 €	1,009000	8,17 €	8,15 €
au-delà de 40 m ² - le m ² supplémentaire / mois	10,00 €	1,009000	10,09 €	10,10 €
Période septembre à juin				
de 0 m ² à 20 m ² le m ² / mois	4,05 €	1,009000	4,09 €	4,10 €
de 20 m ² à 40 m ² le m ² / mois	4,05 €	1,009000	4,09 €	4,10 €
au-delà de 40 m ² - le m ² supplémentaire / mois	10,00 €	1,009000	10,09 €	10,10 €
Extension exceptionnelle de terrasse le m ² par jour basse saison	0,55 €	1,009000	0,55 €	0,55 €
Extension exceptionnelle de terrasse le m ² par jour haute saison	1,15 €	1,009000	1,16 €	1,15 €
ÉTALAGES				
Période juillet et août				
inférieur à 1 m ² - forfait	19,75 €	1,009000	19,93 €	19,95 €
de 1 m ² à 4 m ² - forfait	31,60 €	1,009000	31,88 €	31,90 €
de 4 m ² à 40 m ² le m ² par mois	11,90 €	1,009000	12,01 €	12,00 €
au-delà de 40 m ² le m ² par mois	19,75 €	1,009000	19,93 €	19,95 €
Période septembre à juin				
inférieur à 1 m ² - forfait	9,85 €	1,009000	9,94 €	9,95 €
de 1 m ² à 4 m ² - forfait	15,85 €	1,009000	15,99 €	16,00 €
de 4 m ² à 40 m ² le m ² par mois	5,95 €	1,009000	6,00 €	6,00 €
au-delà de 40 m ² le m ² par mois	9,85 €	1,009000	9,94 €	9,95 €

CRÉATION ET ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE 2014 (3)

	tarifs 2013	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2014 arrondis à 5 cts
TOILETTES PUBLIQUES				
Toilettes monnayeur 0,20 €	0,20 €	1,000000	0,20 €	0,20 €
Toilettes automatiques monnayeur 0,20 €	0,20 €	1,000000	0,20 €	0,20 €
POSE TEMPORAIRE DE PANNEAUX PUBLICITAIRES SUR D.P.				
Vente en secteur privé (tapis etc....) : le panneau par jour d'apposition	0,55 €	1,009000	0,55 €	0,55 €
Affichage publicitaire temporaire : le panneau par jour d'apposition	0,55 €	1,009000	0,55 €	0,55 €
Banderole par jour d'exposition 7 jours avant la manif retrait 1 j après maxi	10,45 €	1,009000	10,54 €	10,55 €
Caution avant mise en place	313,35 €	1,009000	316,17 €	316,15 €
FOIRE DE L' AVENT				
Location de chalet pour la durée du marché : (pour deux 2 jours d' exposition)	104,45 €	1,009000	105,39 €	105,40 €
Étal : le mètre linéaire par jour d' exposition	5,20 €	1,009000	5,25 €	5,25 €
BORNES DE SERVICE CAMPING CARS				
Ravitaillement eau pour 100 litres	2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €
Rechargement en électricité 1 heure	2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €
Stationnement pour 12 heures	6,00 €	1,000000	6,00 €	6,00 €
Stationnement pour 24 heures	25,30 €	1,000000	25,30 €	25,30 €
Jetons de rechargement à l'unité	2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €